

PROCES-VERBAL
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU JUDO VALLEE DU CLAIN
DU 1^{ER} OCTOBRE 2022 – 10 H 00
(ESPACE ASSOCIATIF DE COUTURE)

Le Président du JVC, Nicolas Goussé, déclare la séance ouverte à 9 h 10.

A ce jour, le Club compte 160 inscrits, dont 91 licenciés à jour de leur cotisation. Parmi ceux-ci, 24 ont plus de 16 ans et ont droit de vote pour les décisions à prendre lors de cette Assemblée Générale.

Conformément aux statuts, le quorum est atteint si un quart de ces 24 membres sont présents ou représentés. En conséquence, au vu du nombre de personnes licenciées, de plus de 16 ans, effectivement présentes ou représentées, à savoir 12, l'Assemblée Générale Ordinaire de ce jour peut valablement se tenir et délibérer.

La feuille de présence signée par chaque personne entrant en séance est annexée au présent document.

Dans un premier temps, Nicolas Goussé rappelle la composition du Conseil d'Administration et son rôle, à savoir le Bureau (4 membres assurant la gestion du JVC), les représentants de sections (3 membres, référents des sections composant le JVC), l'équipe technique et pédagogique (5 professeurs dont 2 rémunérés par le Club).

RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR transmis à l'ensemble des adhérents du Club :

Pour la saison 2021-2022 :

- Bilan général
- Bilan financier – Approbation des comptes
- Bilan sportif

Pour la saison 2022-2023 :

- Présentation du projet sportif et pédagogique
- Demande de subvention en vue de fêter les 35 ans du JVC

Election du Trésorier-adjoint

Questions diverses

1 – POUR LA SAISON 2021-2022

1.A - BILAN GENERAL

La présentation est assurée par le Président du JVC.

La saison 2021-2022 est une saison de retour à la normale dans le fonctionnement du club après 2 années de crise sanitaire. Les inscriptions se sont étalées tout au long de la saison sportive en raison de la crainte d'un nouveau confinement en début de saison et du maintien des contraintes sanitaires avec les Pass-COVID. Le nombre d'adhérents a malgré tout été en évolution par rapport à 2020-2021.

Les compétitions ont pu reprendre malgré le décalage de planning lié au report de la saison précédente.

Le comité directeur et ses bénévoles ont eu pour volonté de dynamiser l'image du club et ses animations et ont mis en place plusieurs actions :

1er trimestre

- Organisation d'une soirée entraînement avec Théo Riquin → ancien jeune compétiteur du JVC, actuellement au Pôle France.
- Vente de chocolats.

2ème trimestre

- Organisation d'un voyage à Paris pour le grand SLAM → équivalent de la Coupe du Monde pour le judo.
- Dotation d'un t-shirt à tous les adhérents.

3ème trimestre

- Participation à l'itinéraire des champions → les enfants ont été heureux de côtoyer des champions du monde et des champions olympiques.
- Développement de la boutique avec les sweat-shirts et les bières du JVC.
- Organisation d'une tombola.
- Retour du trophée du JVC.

La communication et l'image du JVC doivent rester un fil rouge, saison après saison, qu'il faut continuer à développer par un maintien actif des réseaux sociaux et par des actions récurrentes comme ce fut le cas tout au long de la saison 2021-2022 par :

- la diffusion de trois bulletins d'informations envoyés aux adhérents,
- la mise en place du logo JVC et de panneaux dans les dojos,
- la vente de T-shirts JVC → cela permet de repérer les compétiteurs du club lors des compétitions,
- la distribution de prospectus dans les écoles et commerces,
- la commande de supports pour les stands,
- l'achat d'un appareil pour cartes bancaires,
- le partenariat avec le centre de loisirs « Petite Rivière » pour deux après-midis « découverte judo » en août.

Au-delà du sport et des animations, un travail sur les structurants du club a été réalisé :

- Les statuts ainsi que le règlement intérieur du JVC ont été mis à jour.
- Un code moral, à destination de tous les licenciés, a été élaboré ; le but étant qu'il leur soit remis lors de l'inscription et qu'ils le signent.

Par ailleurs, les cours de Taïso du vendredi ont été homologués « Sport Santé » (sport sur ordonnance), ce qui permettra d'accueillir un nouveau public et de communiquer auprès des médecins.

Le bilan de l'année est satisfaisant, ce qui a demandé beaucoup de temps et d'investissement.

Le but de l'ensemble des actions menées est de faire connaître et vivre le club de façon pérenne, en donnant envie aux adhérents de rester et aux nouveaux de rejoindre le club, le tout dans les meilleures conditions. C'est aussi l'occasion de trouver des partenaires qui acceptent d'accompagner le club financièrement.

Aucune remarque émise sur le Bilan Général 2021-2022.

1.B - BILAN FINANCIER

La présentation est assurée par Laurence Roux, Trésorière du JVC.

Les comptes ont été déclarés conformes après leur vérification par deux personnes externes au Comité Directeur à l'appui des pièces comptables mises à leur disposition.

La Trésorière indique que le bilan est équilibré

- Recettes → 21 000 €
- Dépenses → 21 300 €

et détaille certaines lignes :

- Différentes actions ont permis des rentrées d'argent, notamment la vente de chocolats (700 €) et le trophée du JVC (2 000 €) grâce apparemment à l'acquisition de l'appareil pour cartes bancaires qui a facilité les transactions.
- Les licences des professeurs et du Comité Directeur sont prises en charge par le club. Le Président précise que ceci est un choix du Bureau car ce n'est pas prévu par les statuts. En conséquence, cette décision pourrait être remise en cause pour les prochaines saisons.
- L'attribution d'une subvention exceptionnelle pour fonctionnement a permis l'acquisition d'un ordinateur et de matériels sportifs.
- Le versement de 3 subventions provenant des 3 communes couvertes par le JVC.
- La participation à la formation d'Amandine (initiée par l'intéressée à titre personnel).
- La formation de Willy n'a pas été refacturée par le Groupement d'Employeur auquel le club est affilié.

Le Bilan Financier 2021-2022 est adopté à l'unanimité.

BILAN SAISON 2021 -2022				
REVENUS		DEPENSES		Résultat
		Grand Slam ParisBercy	602,16 €	-602,16 €
Vente de chocolats	1 712,76 €	Achat de chocolats	1 031,74 €	681,02 €
Vente Photos	0,00 €	Achat tirage photos	0,00 €	0,00 €
Trophée	1 714,00 €	Achats trophée	894,40 €	819,60 €
Tombola	570,00 €	Achats Tombola	342,80 €	227,20 €
Gobelets+ boutique	915,00 €	Achats gobelets + boutique	855,00 €	60,00 €
Sponsors	750,75 €	Indemnités Professeurs	4 620,00 €	
Cotisations Licences*	-520,00 €	Déplacements Compétition	1 404,10 €	
Cotisations Sections	10 269,40 €	Stage Judo + Cotisation Judo	743,00 €	
FND	0,00 €	Inscriptions Compétitions	196,00 €	
Fond de Caisse	500,00 €	Frais formation jeunes	1 540,00 €	
Divers	4,75 €	Salaires Willy/Amandine	6 626,80 €	
Subventions except + matériel	1 500,00 €	Matériel/VT-shirts	1 698,43 €	
Subventions communales	3 400,00 €	Fourn. Bureau	154,72 €	
		Assurance SMACL	162,97 €	
		Divers & entretien	450,24 €	
TOTAL REVENUS	20 816,66 €	TOTAL DEPENSES	21 322,36 €	
RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2021 - 2022				
TOTAL REVENUS	20 816,66 €	TOTAL DEPENSES	21 322,36 €	
Résultat sans Fond de caisse	-1 005,70 €			
RÉSULTAT NET	-505,70 €			
SITUATION BANCAIRE EN FIN D'EXERCICE 2021-2022				
Soide Compte Crédit Agricole & fonds de caisse JVC au :		31/08/2022		18 813,58 €
Soide Compte courant Crédit Agricole au :		31/08/2022	X	18 313,58 €
Soide Livret A Crédit Agricole au :		01/01/2022	X	19 048,53 €

1500,00 € ANS : achat tee-shirts pour fidélisation adhérents LD Création - Pub pancarte/ autocollants dojo GRAPH IMPRESSION
Attention compte rendu financier CERFA N°15059*02 dans le « Compte Asso »

JUDO VALLE DU CLAM
Salle Olympique, 43 Ave du Parc
66130 BASSO


Comptes certifiés conformes aux éléments bancaires. Fait le 01 Septembre 2022
Mme Roux Laurence - Trésorière

1.C – BILAN SPORTIF

En l'absence de Willy Dubois – Professeur référent Technique et pédagogique, la présentation est assurée par deux professeurs du club :

- Amandine Merelli-Busch pour les rencontres des sous-poussins et poussins

Compétitions sous poussins/poussins 2021-2022

Dimanche 6 février 2021 Châtelleraut (5 jeunes)

Sous poussins : Layna Borde, Martin Oger, Ethan Potabenache

Poussins : Noah Smerald, Claire Delandre

Dimanche 3 avril 2022 Châtelleraut : (8 jeunes)

Sous poussins : Nejih Bengmiss, Aron Guenot, Mael Desfougère, Evan Renodin

Poussins : Mathieu Birot, Ilyes Guenot, Raphael Uldaric Noche, Manu Ribager

8 mai 2022 Châtelleraut (14 jeunes + 3 arbitres)

Sous poussins : Amaury, Marc Aledo, Clovis Gautron, Maël Desfougère

Layna Borde, Ethan Aries, Tyno Hautecouverture, Maël Chaussé, Nejih Bengmiss

Poussins : Noah Smerald, Alistair Gousse, Claire Delalandre, Raphael Uldaric-noche, Mathieu Birot

Arbitres : Olivier Jarousse, Louanne Reveillon, Alistair Gousse

11 juin 2022 Nouaillé Maupertuis (12 jeunes)

Sous poussins : Martin Oger, Evan Renodin, Ethan Aries, Layna Bordes, Claire Quintin

Poussins : Jack Quintin, Raphael Uldaric-noche, Noah Smerald, Claire Delandre

Benjamins : Alexandre Javard

Minimes : Esperance Quintin, Louanne Reveillon

Ces rencontres permettent aux jeunes de se familiariser avec les randoris.
Les enfants sont heureux de tous repartir avec une médaille.

- Clément Bourguignon, pour les compétiteurs

Résultats compétiteurs 2021-2022

Benjamins :

- Léandre CAGNOT DOREAU participation zone à Châtelleraut

Minimes :

- Louanne REVEILLON 5^e région à Lormont
- Ethan DESFOUGERES participation zone à Limoges
- Raphaël AUDINET 2^eme coupe de printemps à Buxerolles

Cadets :

- Gabriel BIROT participation championnat de France espoir à Ceyrat
- Katel VIGUIE participation championnat de France 2^eme division à Ceyrat

Juniors :

- Paul BOURGUIGNON participation championnat régional à Lormont
- Joaquim POIRIER participation championnat régional à Lormont

Seniors :

- Paul BOURGUIGNON participation championnat régional 1^{ère} et 2^eme division à Lormont
- Clément BOURGUIGNON 5^eme championnat régional 1^{ère} et 2^eme division à Lormont

Le tableau ne reprend qu'une partie des tournois qui ont eu lieu au cours de la saison 2021-2022. Clément rappelle que deux compétiteurs de JVC font partie du Pôle France à Paris.

Le Président souligne que tous les clubs doivent disposer d'un arbitre en son sein. Aussi, il est recommandé à tous les judokas du JVC de s'initier à l'arbitrage, sachant que lors des compétitions cette compétence ramène des points au club.

D'ailleurs, lorsqu'un enfant ne peut participer aux combats pendant les cours (en raison d'une blessure par exemple), le professeur en profite pour lui enseigner et lui faire pratiquer l'arbitrage.

Aucune remarque émise sur le Bilan sportif 2021-2022.

2 - POUR LA SAISON 2022-2023

La présentation est assurée par le Président du JVC.

2.A -PRESENTATION DU PROJET SPORTIF ET PEDAGOGIQUE

- **Organisation d'une journée compétition au JVC (sous la responsabilité du Comité Sportif) :**
 - Ouvert à tous les clubs du département sur inscriptions payantes :
 - Matin : animations sous-poussins, poussins. (par ex. : sumo – randoris)
 - Après-midi : benjamins.
 - Buvette toute la journée (café, gâteaux, sandwich, chips, bonbons, boissons).
- **Stage vacances judo (sous la responsabilité d'Amandine) :**
 - Réunir les enfants du JVC sur 3 jours :
 - Dates : plutôt vers le mois d'avril.
 - Lieu : dojo de Vendevre.
 - Sur inscription et participation financière.
 - Format : demi-pension.
 - Catégorie(s) à définir.
 - Animations à prévoir -> sportives et ludiques selon le nombre de participants.
- **Faire connaître le Taïso :**
 - Participation au Téléthon 2022 (3 décembre) de 9h à 12h.
 - Animation assurée par Amandine à titre « bénévole ».
 - 3 séances payantes seront proposées dont les bénéfices seront intégralement reversés au Téléthon.
 - Café offert par le JVC.
- **Promouvoir le club :**
 - Dans le cadre du Temps d'Activités Périscolaires (TAP) sur Vendevre et Charais :
 - 2 h ½ par semaine.

Aucune remarque émise sur le projet sportif et pédagogique 2022-2023.

2.B - BUDGET PREVISIONNEL

benjamin	département tour n°1	26/11/2022	6						- €
benjamin	département tour n°2	28/1/2023	6						- €
benjamin	département Pépinière	4/3/2023	6						- €
benjamin	zone Pépinière	19/3/2023	6						- €
benjamin	région Lormont	6/5/2023	3		82,50 €		42,20 €		124,70 €
cadet	tournoi de Bressuire	9/10/2022	1	10,00 €	37,50 €				47,50 €
cadet	tournoi de Limoges	12/11/2022	1	10,00 €	37,50 €				47,50 €
cadet	tournoi de Lormont	8/1/2023	3	10,00 €	82,50 €		42,20 €		154,70 €
cadet	tournoi de Toulouse	25/2/2023	1	10,00 €	124,50 €		34,40 €		168,90 €
cadet	région 1D Lormont	11/3/2023	1		82,50 €		42,20 €		124,70 €
cadet	France Villebon sur Yvette	1 et 2/4/23	1		97,50 €	100,00 €	63,20 €	30,00 €	290,70 €
cadet	zone 2D espoir Pépinière	15/4/2023	2						- €
cadet et junior	tournoi de Ceyrat	22 et 23/10/22	3	10,00 €	99,00 €	250,00 €	20,00 €		399,00 €
cadet et senior	tournoi de Rochefort	24 et 25/9/22	4	10,00 €	52,50 €		16,60 €		109,10 €
cadet et senior	chpt dép 1D cad et senior 1D 2D Parthenay	26/2/2023	7		18,00 €				18,00 €
cadet et senior	chpt dép 3D senior et cadet 2D espoir Pépinière	26/3/2023	2						- €
junior	tournoi de Limoges	19/11/2022	2	10,00 €	37,50 €				57,50 €
junior	tournoi d'Orléans	14/1/2023	2	10,00 €	69,00 €		43,00 €		132,00 €
junior	zone Limoges	21/1/2023	2		37,50 €				37,50 €
junior	région Lormont	11/2/2023	2		82,50 €		42,20 €		124,70 €
junior	France Villebon sur Yvette	4 et 5/3/23	2		97,50 €	150,00 €	63,20 €	45,00 €	355,70 €
minime	tournoi d'Eysines	16/10/2022	3	10,00 €	90,00 €		42,20 €		162,20 €
minime	tournoi d'Harnes	11/11/2022	1	10,00 €	165,00 €	100,00 €	100,00 €	30,00 €	405,00 €
minime	tournoi de Limoges	11/11/2022	2	10,00 €	37,50 €				57,50 €
minime	département	26/11/2022	3						- €
minime	tournoi de Celles sur Belle	8/1/2023	3	10,00 €	24,00 €				54,00 €
minime	zone Limoges	22/1/2023	3		37,50 €				37,50 €
minime	région Lormont	12/2/2023	3		82,50 €		42,20 €		124,70 €
minime	tournoi d'Orléans	4/3/2023	2	10,00 €	69,00 €		43,00 €		132,00 €
minime	France Villebon sur Yvette	25/3/2023	1		97,50 €	100,00 €	63,20 €	30,00 €	290,70 €
minime et cadet	tournoi Forges les Eaux	17 et 18/12	2	10,00 €	150,00 €	200,00 €	100,00 €	60,00 €	530,00 €
minime et cadet	tournoi de Mouilleron	18/2/2023	6	10,00 €	60,00 €		28,80 €		148,80 €
senior	tournoi de Bourges	3/12/2022	3	10,00 €	52,50 €				82,50 €
senior	région 1D 2D Lormont	29/4/2023	3		82,50 €		42,20 €		124,70 €
senior	France 2D Villebon sur Yvette	10/6/2023	1		97,50 €	100,00 €	63,20 €	30,00 €	290,70 €
		date	effectif	inscription	FK	hôtel	péage	restauration	total
									4 632,50 €

Le Président indique que la somme de 4 632 € couvre l'ensemble des tournois de la saison, à savoir : les frais liés aux inscriptions et aux déplacements prévisibles (hôtel – restauration – péage).

Il ajoute qu'une somme de 4 600 € a été provisionnée en vue de l'indemnisation de trois des cinq professeurs du club. Les deux autres professeurs ne sont pas salariés directement par le JVC, mais via un Groupement d'Employeurs qui assure toutes les démarches administratives, dont la refacturation de leurs salaires évalués à 13 970 € pour la saison 2022-2023.

Aucune remarque émise sur le budget prévisionnel 2022-2023.

2.C – BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2022-2023

Ressources

- Sponsoring
- Mécénat
- Tournoi du JVC
- Les lotos
- Vente de chocolats
- Boutique
- Demande de subvention TAP

Investissements

- Service civique
- Formations
- Publicité
- Boutique
- 35 ans JVC

Le Président détaille les différentes lignes.

RESSOURCES :

- **Sponsoring**
Dans ce cadre des supports sont en cours d'édition afin de se faire connaître lorsqu'on se présente à des « parrains » potentiels.
- **Mécénat**
Permet de garder le cap. Dans ce cadre, on fait appel aux collectivités (mairies – département).
- **Tournoi JVC**
Permet de créer une cohésion du club et des rentrées d'argent grâce aux ventes (alimentation – loterie – sweat-shirt ...) le jour du tournoi.
Pour cette saison, le tournoi pourrait être remplacé par la fête des 35 ans du club.
- **Lotos**
Deux lotos sont d'ores et déjà programmés pour 2022-2023 (le 4 novembre 2022 et le 17 mars 2023). A cette occasion, la vente de crêpes sera organisée (la pâte sera gracieusement fournie par des parents de judokas).
- **Vente de chocolats**
Les catalogues seront distribués dans les 3 dojos avant les vacances de la Toussaint.
- **Boutique**
Il est envisagé d'élargir la gamme de produits mis en vente en plus des sweat blancs et des gobelets → sweat à zip et de couleur – Tee shirt – sacs de sport – polo des 35 ans du JVC.
- **Demande de subventions**
Espérées et à faire auprès des 3 communes, de la communauté de commune et du département.
- **Temps d'Activités Périscolaires (TAP)**
Initiation au judo pouvant faire des émules.
- **Fête des 35 ans du club**
La date et l'organisation sont à définir. De fait, le tournoi du club n'aurait pas lieu et la remise des ceintures se ferait lors de la fête du JVC.

INVESTISSEMENTS :

- **Service civique**
Recherche d'un jeune qui pourrait apporter son aide au niveau administratif :
 - Echange de savoirs et compétences.
 - Les présents sont invités à voir si parmi leurs connaissances un jeune serait intéressé.Besoin estimé à 24 h/semaine.
Rémunération de 40 €/mois.
Pas obligatoirement judoka.
- **Formations**
A destination des professeurs.
- **Publicité**
Edition de supports de qualité pour aller voir les sponsors : cartes de visite – catalogue – plaquettes.
- **Boutique**
Elargissement de la gamme de produits (évoqué plus haut)
- **35 ans du JVC**
L'événement pourrait se dérouler dans le courant de la 2^{ème} quinzaine de juin, après les dernières compétitions.
Les personnes présentes alertent cependant sur les fêtes diverses à cette période (école, clubs de sport, fêtes de famille, ...)
Pour l'instant, on ne parle pas argent → ON REVE, aussi toutes les idées, même les plus folles, seront les bienvenues. Dans ce cadre, le Président a d'ores et déjà demandé au Comité Directeur d'émettre des idées en vue de l'organisation de cet événement : lieu possible avec une capacité d'environ 300 personnes, animations diverses ... Il faut sortir du cadre et voir au-delà du dojo.

On peut tout imaginer : faire venir les anciens, pourquoi ne pas prévoir un orchestre, un repas payant, ... Il faut aussi rechercher des aides.

On peut se permettre un déficit sans pour autant se mettre en difficulté → On espère une augmentation des licenciés dans les années à venir, notamment avec l'organisation des Jeux Olympiques en France. Ainsi, si nos judokas français performant on peut imaginer un engouement pour le judo.

La trésorière indique qu'il faudrait tabler sur environ 8 000 € pour assurer l'événement, soit 4 000 € (espoir de gains des 2 lotos + vente des chocolats) et 4 000 € autres à trouver.

3 – ELECTION DU TRESORIER-ADJOINT

Le Président indique que deux candidatures lui sont parvenues :

- Karine DOREAU, également référente pour Beaumont.
- Audrey THEBAULT, mère d'une compétitrice et conjointe d'un judoka senior, adhérents au JVC.

Pour cette dernière, le Président souligne que selon les statuts sa candidature pourrait ne pas être recevable car elle n'est pas licenciée. Cependant, compte tenu de l'investissement de sa famille dans le club et d'elle-même en tant que bénévole lors des différents événements organisés par le JVC, il demande l'avis de toutes les personnes présentes quant à l'acceptation ou non de cette candidature.

→ A l'unanimité, l'ensemble des personnes présentes donnent leur accord pour que Madame THEBAULT se présente.

Le Président rappelle que sur l'ensemble des présents ou représentés, 12 ont droit de vote. L'élection se déroule à bulletins secrets.

Après dépouillement, Madame DOREAU est élue Trésorière-adjointe par 9 voix « pour » contre 3 pour Madame THEBAULT.

QUESTIONS DIVERSES

Le Président précise qu'aucune question ne lui est parvenue. Aussi, personne ne demandant la parole et l'ordre du jour étant épuisé, il déclare la séance levée à 11 h 40.

En foi de quoi a été dressé le présent procès-verbal, paraphé et signé par le Président et le Secrétaire de séance qui, par usage au JVC, sont le Président et la Secrétaire du club.

A Saint Martin la Pallu, le 12 octobre 2022

Le Président
Nicolas GOUSSE

La Secrétaire
Monique ARCHAMBAULT

